

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil municipal d'Albertville, tenue le 13 avril 2015 20h, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle Irénée Charest, sous la présidence du maire, M. Martin Landry.

SONT PRÉSENTS: MESDAMES : GÉRALDINE CHRÉTIEN, CHARLINE CHABOT ET GILBERTE POTVIN

 MONSIEURS : ROGER DURETTE

ABSENTS : MME EDES BERGER ET M. GILLES DEMEULES

AINSI QUE MME VALÉRIE POTVIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE.

Après vérification du quorum et la prière, le maire déclare la session ouverte.

46-04-2015 : ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par M. Roger Durette et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté :

1. Prière, vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 mars 2015 et suivi
4. Adoption des factures
5. Dépôt de la correspondance
6. Demande de dons
7. Politique d'investissement – Comité de développement d'Albertville
8. Adjudication de contrat – Acquisition d'un équipement à neige pour camion 10 roues Western 4007 SF, 2016
9. Demande d'autorisation à portée collective - CPTAQ
10. Demande du Club des 50 ans et Plus – Commandite pour l'achat de gilets
11. Proclamation Avril mois de la Jonquille
12. Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale
13. Mandat au Service d'Aménagement et d'Urbanisme de la MRC de La Matapédia – Captage des eaux
14. Demande d'appui au projet St-Rémi et engagement financier
15. Demande de location période estivale
16. Affaires nouvelles
17. Période de questions
18. Levée de l'assemblée

47-04-2015 : ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 2 MARS 2015 ET SUIVI

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 2 mars 2015.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL :

Le 20 mars dernier, la liste des personnes endettées a été envoyée à la MRC.
L'avis de vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier de la MRC de La Matapédia est affiché au deux endroits dans la municipalité.

48-04-2015 : ADOPTION DES FACTURES

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Atelier d'usinage André Jean (entr. véhicule)	105,77 \$
Atelier de soudure Gilles Roy (entr. véhicule et machinerie)	568,88 \$
<i>Bell Mobilité (cellulaire)</i>	41,87 \$
Centre du Camion J.L (entr. véhicule)	319,04 \$
Conciergerie d'Amqui (produits d'entretien)	69,75 \$
<i>CSST (cotisation annuelle)</i>	64,88 \$
Dicom (frais de livraison)	9,93 \$
Équipement Sigma (entr. Véhicule, huile)	108,33 \$
Exploitation Jaffa inc (cueillette mars)	947,08 \$
Garage Coop d'Albertville (essence, entr. salle)	193,02 \$
<i>Hydro Québec (électricité)</i>	5 385,87 \$
La Matapédienne (entr. mach., pièces et acc., diesel)	3 463,76 \$
Les Éditions Juridique FD (renouv. MAJ)	77,70 \$
Lorraine Harvey (entr. salle)	160,00 \$
Mallette (hon. Reddition compte, immos, fin année)	6 381,12 \$
MRC de La Matapédia (quote part)	25 249,83 \$
OK pneus (entr. véhicule)	448,40 \$
Organisme de bassin versant (caractérisation Lac Indien)	5 700,93 \$
Parc régionale de Val-d'Irène (journée municipale)	251,00 \$
Pièces d'auto sélect (pièces et acc.)	25,06 \$
<i>Poste Canada (envoi recommandé)</i>	102,58 \$
Remise employeur fédéral et provincial (mars)	5 702,97 \$
Ressource naturelle et faune (mutation)	8,00 \$
<i>SAAQ (immatriculation)</i>	2 569,75 \$
Serrurier clé mobile (serrure et clé protect)	277,09 \$

Service Kopilab (contrat service)	343,15 \$
Sinto (huile)	123,25 \$
Société Nationale de l'Est (drapeau Québec)	105,78 \$
Ville d'Amqui (quote part piscine)	488,00 \$
TOTAL DES COMPTES	59 292,79 \$

Je soussignée, certifie que nous avons en mains, les sommes nécessaires pour acquitter ces comptes. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

49-04-2015 : DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La secrétaire dépose au conseil municipal la correspondance du mois.

50-04-2015 : DEMANDE DE DONS

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par M. Roger Durette et résolu unanimement d'accepter et de payer les demandes de dons suivantes:

Les Amirams de la Vallée	25\$
Polyvalente Forimont (Gala Reconnaissance)	25\$
Marche Action Climat	25\$

Et de refuser les demandes de dons suivantes :

Club de badminton les Éclipses Causapscal
 Comité des Résidents de Val-d'Irène
 Fondation du CHRR
 Fondation des sourds

51-04-2015 : POLITIQUE D'INVESTISSEMENT – COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT D'ALBERTVILLE

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement d'adopter la Politique d'investissement que le Comité de développement d'Albertville s'est dotée pour soutenir financièrement tout projet qui répondra critère d'admissibilité.

52-04-2015 : ADJUDICATION DE CONTRAT – ACQUISITION D'UN ÉQUIPEMENT À NEIGE POUR CAMION 10 ROUES WESTERN 4007SF, 2016

Attendu qu'une période d'appel d'offres sur invitation a eu lieu du 4 au 19 mars 2015;

Attendu qu'il y a eu quatre soumissionnaires soit;

- Équipement Larochelle 44 627,55\$ taxes incluses

- Les Produits Métalliques AT inc 48 864,38\$ taxes incluses
- Tenco inc. 52 349,07\$ taxes incluses
- Service d'équipements G.D. inc. 54 802,83\$ taxes incluses

Attendu que le service d'ingénierie de la MRC de La Matapédia a analysé les soumissions déposées;

Attendu que la soumission d'Équipement Larochelle est la plus basse et est conforme au devis;

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par M. Roger Durette et résolu unanimement ce qui suit :

- Que la municipalité d'Albertville accepte la soumission d'Équipement Larochelle pour l'acquisition d'un équipement à neige pour camion 10 roues Western 4007SF, 2016.

53-04-2015 : DEMANDE D'AUTORISATION À PORTÉE COLLECTIVE – CPTAQ

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que la municipalité d'Albertville, en vertu d'une seconde demande d'autorisation résidentielle à portée collective en zone agricole selon l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricole effectué par la MRC de La Matapédia, fasse les demandes suivantes :

1-L'agrandissement de l'îlot déstructuré existant dans la zone 29R du plan de zonage de la municipalité, situé dans le rang 2 Nord, dans le but d'implanter un chemin d'accès communiquant avec le rang 3 Nord selon le plan sommaire #1 annexé à cette résolution.

2-L'ajout d'un îlot déstructuré situé dans le rang 5 Sud, soit de la limite du périmètre urbain (lot 11) au lot 14, inclusivement, des rangs 4 et 5 du canton Matalik, selon le plan sommaire annexé à cette résolution.

54-04-2015 : DEMANDE DU CLUB DES 50 ANS ET PLUS – COMMANDITE POUR L'ACHAT DE GILET

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de commanditer l'achat de gilet, au montant de 249,12\$ (taxes en sus), pour le Club des 50 ans et plus dans le cadre des jeux de Vie Active pour le Rassemblement des 50 ans et Plus qui aura lieu le 29 mai 2015 à Sayabec.

55-04-2015 : PROCLAMATION AVRIL MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

- CONSIDÉRANT que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;
- CONSIDÉRANT que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;
- CONSIDÉRANT que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;
- CONSIDÉRANT que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;
- CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie :
- CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de décréter que le mois d'avril est le Mois de la Jonquille et que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

56-04-2015 : PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

- CONSIDÉRANT que la Semaine de la santé mentale se déroule du 4 au 10 mai et que le slogan « *Prendre une pause, dégagez votre esprit!* » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;
- CONSIDÉRANT que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;
- CONSIDÉRANT que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- En invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- En invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;
- En proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

Par conséquent, il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que M. Martin Landry, maire d'Albertville, proclame par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015, **Semaine de la santé mentale** dans la Municipalité d'Albertville, et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

57-04-2015 : MANDAT AU SERVICE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA – CAPTAGE DES EAUX

CONSIDÉRANT de nouvelles dispositions du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2);

CONSIDÉRANT que ces nouvelles dispositions remplacent celles prescrites par le règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.6) et encadrent l'émission des certificats municipaux afin d'autoriser l'implantation des puits d'eau potable;

CONSIDÉRANT que des modifications doivent être apportées aux règlements municipaux sur les permis et certificats.

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de confier le mandat au Service d'Aménagement et d'Urbanisme de la MRC de La Matapédia de rédiger le règlement visant la modification du règlement sur les permis et certificats de la municipalité.

58-04-2015 : DEMANDE D'APPUI AU PROJET CHEMIN ST-RÉMI ET ENGAGEMENT FINANCIER

Considérant les retombées économiques potentielles, il est proposé par Mme Géraldine Chrétien secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement de confirmer son appui au projet du Chemin St-Rémi et d'allouer un montant de 1 000\$ pour la mise en place du Chemin St-Rémi.

59-04-2015 : DEMANDE DE LOCATION PÉRIODE ESTIVALE

Suite à une demande reçu de Répits-Loisirs-Autonomie, un organisme communautaire à but non lucratif, concernant la location de la salle communautaire pour la période estivale,

soit du 30 juin au 14 août 2015, pour la tenue d'un camp de jour pour adolescent ayant une déficience intellectuelle, physique ou un trouble du spectre autistique.

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par M. Roger Durette et résolu unanimement d'accepter la demande de location de Répît-Loisirs-Autonomie. Un montant de 50\$/semaine sera demandé pour la location. Le service de conciergerie sera assuré par l'organisme pour toute la durée du programme.

60-04-2015 : PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question

61-04-2015 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de lever la séance à 20 h 40 min.

Martin Landry, Maire

Valérie Potvin, Directrice générale/secrétaire trésorière